Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 Juillet 2024 à 17h00

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 9 juillet à 17h00,

Les associés de la société ABCIS S.A.S au capital de 45 000 € divisés en 450 actions de numéraire de cent (100) euros chacune, souscrites à part égale par les trois associés et libérées en totalité.
Dont le siège social est au 3/5 rue Lespagnol 75020 Paris se sont réunis dans les locaux de la MNE, 149 Rue de Bercy, 75012 Paris, en salle 115 sur convocation de son Président.

L'assemblée est présidée par Monsieur Martial MARGUET, son président

Sont présents :

- Monsieur Martial MARGUET, Président d'Abcis.
- Monsieur Paul AUFFRAY, Président de l'Institut de l'IFIP-Institut du Porc,
- Madame Isabelle BOUVAREL, Directrice Générale de l'ITAVI,
- Monsieur Joël MERCERON, Directeur Général de l'Institut de l'Elevage,
- Monsieur Gilles NASSY, Délégué Général d'ABCIS,
- Monsieur Denis FARADJI, Délégué général adjoint d'ABCIS,
- Monsieur Boris DUFLOT, Chef du département économie de l'Institut de l'élevage,
- Monsieur Sylvain GALLOT, Responsable Administratif de l'ITAVI,
- Madame Virginie BREGERE, Assistante administrative de l'IFIP- Institut du Porc.

Sont excusés :

- Monsieur Jean Michel SCHAEFFER, Président de l'ITAVI
- Monsieur Stéphane GOUAULT, Directeur Général de l'IFIP-Institut du Porc

Messieurs Martial Marguet et Paul Auffray représentent les deux tiers des associés, soit un total de 300 parts sur les 450 parts de la société.

L'assemblée générale désigne Madame Virginie BREGERE, secrétaire de séance.

Le Délégué Général rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- Rapport d'activité 2023
- Approbation des comptes annuels
- Affectation du résultat 2023
- Vote des résolutions
- Perspectives 2024 : études déjà en portefeuille et débat sur les priorités de développement commercial
- Activités de communication
- Renouvellement du délégué général
- Nomination du nouveau Président

Le Délégué Général remet aux membres présents les documents suivants :

- Le texte des résolutions soumises aux votes de l'assemblée
- Le rapport d'activité 2023
- Le rapport de gestion 2023
- Le bilan et le compte de résultat 2023
- Le détail des charges 2023

Le Délégué donne ensuite lecture des documents mentionnés ci-dessus.
Il déclare la discussion ouverte sur le rapport d'activité 2023.

Les discussions traitent de l'activité 2023 mais aussi des perspectives 2024 et des partenariats en cours :

Le bilan de 2023 montre une diminution du chiffre d'affaires de 15.07 % (199 831 €) par rapport à l'exercice 2022 (235 291 €). 83 % de ce chiffre d'affaires a été reversé aux instituts membres pour les prestations de leurs experts, auxquels s'ajoutent 13% pour leur participation à l'administration des ventes et à la gestion d'ABCIS. Ces reversements aux ITA sont en diminution de 14% par rapport à 2022.

Le résultat 2023 s'établi à 853,82 € contre 3 029.16 € en 2022.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution :
Les associés approuvent les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été établis, les dits comptes se soldant par un bénéfice de 853.52 € et les opérations traduites dans ces comptes.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :
Les associés décident d'affecter le résultat de l'exercice en totalité en report à nouveau bénéficiaire.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution
Les associés renouvellent Gilles NASSY de l'IFIP en tant délégué général, chargé des affaires courantes d'ABCIS notamment pour tout ce qui concerne la gestion des réponses aux appels d'offres (constitution du dossier, déclaration sur l'honneur, signature d'engagement de la société,).
La durée de son mandat est fixée à 1 an et renouvelable sur décision du Comité Exécutif.

Quatrième résolution
Les associés approuvent la nomination de Paul AUFFRAY en tant que nouveau président d'ABCIS en lieu et place de Martial MARGUET qui a émis le souhait de ne pas se représenter cessant son mandat de Président de l'IDELE, le 10/07/2024.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h30

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et le Secrétaire de séance et établi sur un registre spécial.

Fait à Paris le 9 juillet 2024

Le Président d'ABCIS



M. Martial MARGUET

La Secrétaire de séance



Mme Virginie BRÉGÈRE

Certifié Conforme à l'original

ABCIS

Comptes annuels

31/12/2023

ABCIS SAS

5 RUE LESPAGNOL
75020 PARIS
803 043 892 R.C.S.Paris

Bilan Simplifié

ABCIS SAS

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition

ACTIF	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Exercice précédent
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	5 450	5 450		
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	**5 450**	**5 450**		
Stocks de mat. premières et approv.				
Stocks de marchandises				
Avances et acompt. versés sur comm.				156
Créances clients et comptes rattachés	24 631		24 631	60 756
Autres créances	45 216		45 216	44 743
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilité	222 560		222 560	245 463
Charges constatées d'avance	2 658		2 658	2 558
ACTIF CIRCULANT	**295 066**		**295 066**	**353 676**
TOTAL GÉNÉRAL	**300 516**	**5 450**	**295 066**	**353 676**

PASSIF	Montant net	Exercice précédent
Capital social ou individuel	45 000	45 000
Écarts de réevaluation		
Réserve légale		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	10 243	7 214
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	854	3 029
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**56 097**	**55 243**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	232 712	270 314
Dettes fiscales et sociales	4 256	14 093
Comptes courants d'associés		
Autres dettes		14 026
Produits constatés d'avance	2 000	
DETTES	**238 969**	**298 433**
TOTAL GÉNÉRAL	**295 066**	**353 676**

© Sage

Compte de Résultat Simplifié

ABCIS SAS

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition

RÉSULTAT COMPTABLE	Export	Montant	Exercice précédent
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	14 300	199 832	235 291
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		2	2
PRODUIT D'EXPLOITATION		**199 833**	**235 293**
Achat de marchandises [y compris droits de douane]			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières et approvisionnements			
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			
Autres charges externes		198 361	230 293
Impôts, taxes et versements assimilés		466	444
Rémunérations du personnel			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements			990
Dotations aux provisions			
Autres charges		1	1
CHARGES D'EXPLOITATION		**198 828**	**231 728**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**1 005**	**3 564**
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
Impôts sur les bénéfices		151	535
BÉNÉFICE OU PERTE		**854**	**3 029**

RÉSULTAT FISCAL	Réintégrations	Déductions
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles	151	
Réintégrations diverses		
Abattement sur le bénéfice		
Déductions diverses		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		**1 005**
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficit antérieurs reportables		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		**1 005**

© Sage

Annexe

© Sage

Règles & Méthodes Comptables

ABCIS SAS

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.
Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :
Aucune immobilisations corporelles n'a été acquise depuis la création de la société

CREANCES
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

© Sage

Immobilisations - Amortissements

ABCIS SAS

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition

IMMOBILISATIONS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	5 450			5 450
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL	**5 450**			**5 450**

AMORTISSEMENTS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles	5 450			5 450
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL GÉNÉRAL	**5 450**			**5 450**

© Sage

État des Échéances des Créances et Dettes

ABCIS SAS

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	24 631	24 631	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	45 216	45 216	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	**69 848**	**69 848**	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	2 658	2 658	
TOTAL GÉNÉRAL	**72 506**	**72 506**	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	232 712	232 712		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices	151	151		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 105	4 105		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 000	2 000		
TOTAL GÉNÉRAL	**238 969**	**238 969**		

© Sage

Charges et Produits Constatés d'Avance

ABCIS SAS

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	2 658	2 000
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**2 658**	**2 000**

© Sage

Produits à Recevoir

ABCIS SAS

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	17 410
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	**17 410**

© Sage

Composition du Capital Social

ABCIS SAS

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	450	100
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	450	100

Le capital est détenu à part égale par trois personnes morales.

© Sage